

FONDS D'ASSISTANCE AU LOYER DE LA VILLE DE BOSTON

Foire aux questions pour les propriétaires/gestionnaires immobiliers

Je suis propriétaire/gestionnaire immobilier et certains de mes locataires ont des arriérés de loyer. Que puis-je faire pour participer au Fonds d'assistance au loyer ?

Les demandes au Fonds d'assistance au loyer doivent être soumises par un locataire. Assurez-vous que vos locataires sont au courant de ce programme et invitez-les à faire une demande [ici](#). Pour la demande, les locataires auront besoin des coordonnées de leur propriétaire/gestionnaire immobilier et d'une copie signée de leur convention de location ou de leur bail. Veuillez vous assurer que vos locataires ont accès à ces informations. Vous pouvez aussi apporter votre soutien au processus de demande en fournissant les documents suivants accompagnés de la demande de votre locataire :

- Formulaire fiscal W9 (rempli, daté et signé par le propriétaire du bien)
- Titre de propriété (documentation acceptable : Relevé d'imposition, facture d'eau, titre, emprunt-logement, facture d'assurance du bien locatif, ou documentation de [l'évaluation en line](#))
- [Contrat signé du propriétaire](#) (Disponible sur le site Web du Fonds d'assistance au loyer [ici](#))

En tant que propriétaire/gestionnaire immobilier, quelle documentation dois-je fournir ?

Les propriétaires/gestionnaires immobiliers doivent fournir un titre de propriété, le formulaire fiscal W-9 et un [contrat de propriétaire signé](#) (voir liste ci-dessus) avant qu'une assistance au loyer ne puisse être accordée. Les propriétaires peuvent demander un numéro d'identification d'employeur [ici](#) s'ils n'en ont pas. Il leur sera demandé de fournir ces informations après vérification de l'éligibilité du locataire au fonds.

Pourquoi avez-vous besoin de ces informations ?

Les agences sans but lucratif administrant le Fonds d'assistance au loyer ont besoin de la documentation demandée pour émettre les paiements d'aide au loyer. L'assistance au loyer ne peut être émise sans cette documentation.

Avec qui ces informations seront-elles partagées ?

Ces informations seront partagées au sein de l'organisation sans but lucratif émettrice du paiement d'aide à la location.

Vais-je recevoir un formulaire fiscal 1099 ?

Oui, les règles de l'IRS exigent l'émission du formulaire fiscal 1099 pour les paiements d'assistance au loyer.

Le paiement d'assistance au loyer peut-il couvrir les frais de retard ou autres frais ?

Le moratoire actuel sur l'expulsion au MA interdit de facturer des intérêts ou des frais de retard sur des loyers impayés en raison de la COVID-19.

Quelles sont les conditions du programme auxquelles les propriétaires doivent consentir ?

Les propriétaires doivent consentir aux suivants :

- Réinstaurer le bail du participant
- Ne pas procéder à l'expulsion (si un cas d'expulsion a été déposé)
- Aviser l'OHS si des changements ont été apportés au bail du participant
- Participer à des sessions de médiation avec des médiateurs à l'OHS si des questions surviennent quant au bail du participant

Je suis un petit propriétaire qui continue à être confronté à des difficultés pour rembourser le prêt sur l'immeuble que je possède. Quelles sont les ressources à la disposition des propriétaires immobiliers se trouvant dans cette situation ?

Outre le Fonds d'assistance au loyer de la ville de Boston, il existe des ressources, notamment la Residential Assistance for Families in Transition (RAFT) et l'Emergency Rent & Mortgage Assistance (ERMA) qui peuvent répondre à vos besoins (des détails sur ces deux programmes sont disponibles [ici](#)).

Mes locataires ont pu effectuer le paiement partiel ou intégral des loyers mais auront de la difficulté à l'avenir. Ont-ils d'autres ressources à leur disposition ?

Nous encourageons à la fois les locataires et les propriétaires immobiliers à demander les ressources énoncées ci-dessus. The Office of Housing Stability (bureau pour la stabilité en matière de logement) propose également une initiative de consultation du propriétaire visant à aider les propriétaires de Boston détenant jusqu'à neuf unités ; ils pourront faire des économies de temps et d'argent pour sécuriser les loyers et stabiliser la propriété, le cas échéant. Pour avoir plus de détails sur ce programme, veuillez cliquer [ici](#).